

*Direction du personnel
et des services*

Décision du 11 septembre 2001 portant nomination des représentants du personnel au comité technique paritaire spécial institué auprès du ministre de l'équipement, des transports et du logement.

NOR : *EQU0110180S*

Le ministre de l'équipement, des transports et du logement,
Vu l'arrêté du 26 mars 2001 fixant la répartition des sièges des représentants du personnel au comité technique paritaire spécial institué auprès du ministre de l'équipement, des transports et du logement ;
Vu les propositions des organisations syndicales CGT, CGT-FO, CFDT et UNSA,
Décide :

Article 1^{er}

Sont nommés au comité technique paritaire spécial en qualité de représentants du personnel :

Membres titulaires :

Organisation CGT :
M. Papaure (Jean-Pierre) ;
M. Gloaguen (Jacques) ;
M. Vincent (Richard) ;
M. Mescoff (Michel) ;
M. Viry (Roger).
Organisation CGT-FO :
M. Legrand (Jean-Pierre) ;
M. Bricard (Alain) ;
M. Evain (Maurice).
Organisation CFDT :
M. Drouglazet (Claude).
Organisation UNSA :
M. Confolent (Dominique).

Membres suppléants

Organisation CGT :
M. Minni (Marc) ;
M. Martin (Daniel) ;
M. Gaudefroy (Jean) ;
M. Salaun (Denis) ;
Mme Perrot-Morin (Maryvonne).
Organisation CGT-FO :
M. Barou (Christian) ;
M. Budzinsky (Stany) ;
M. Torres (Lilian).
Organisation CFDT :
Mme Lefevre (Olga).
Organisation UNSA :
M. Poison (Gérard).

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'équipement, des transports et du logement.
Fait à Paris, le 11 septembre 2001.

Pour le ministre et par

délégation :
*Le Directeur du personnel
et des services,*
J.-P. Weiss